

*La biodiversité,
notre priorité*

Forêts

Lettre du Québec

NOUVEAU SOUS-MINISTRE ASSOCIÉ AUX FORÊTS



**M. Marc Ledoux,
nouveau sous-ministre
associé aux Forêts**

Depuis quelques semaines, le ministère des Ressources naturelles compte un nouveau sous-ministre associé aux Forêts. Il s'agit de M. Marc Ledoux qui dirigeait jusqu'ici la Direction des programmes forestiers. M. Ledoux succède ainsi à M. Jacques Robitaille récemment nommé président-directeur général de l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec (AMBSQ).

Tout au long de sa carrière au ministère des Ressources naturelles, M. Ledoux a été associé de très près à la plupart des grands dossiers mis de l'avant par l'État québécois, notamment le développement durable, la Stratégie québécoise de protection des forêts, le Règlement sur les normes d'intervention en milieu forestier, la mise en valeur de la forêt privée, etc.

L'arrivée de M. Marc Ledoux à la tête du Secteur des forêts du ministère des Ressources naturelles se produit au moment où le Québec forestier connaît une évolution majeure. En effet, pour relever les défis de l'an 2000 et, principalement, celui de l'aménagement forestier durable, le gouvernement a entrepris la révision du régime forestier québécois et celle des structures concernant la gestion forestière.

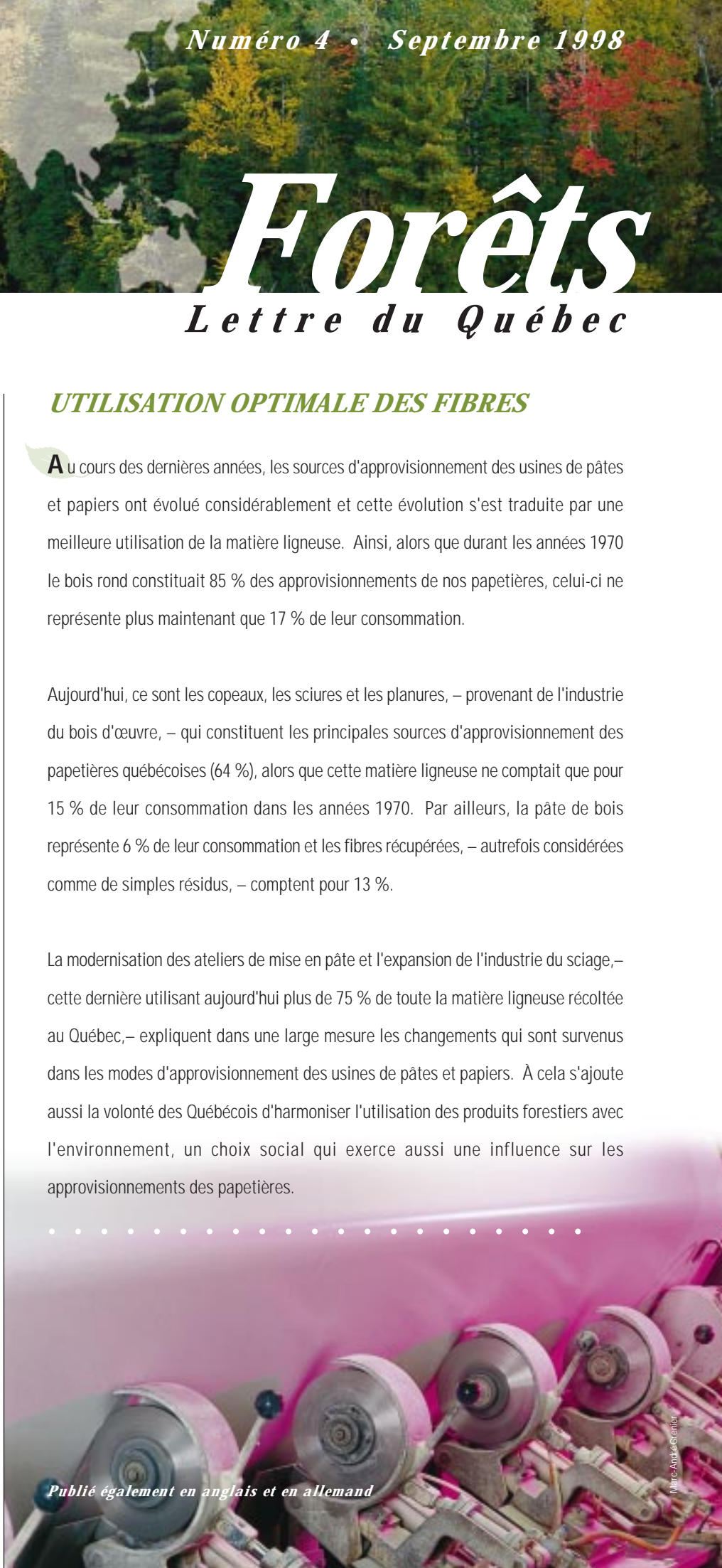


UTILISATION OPTIMALE DES FIBRES

Au cours des dernières années, les sources d'approvisionnement des usines de pâtes et papiers ont évolué considérablement et cette évolution s'est traduite par une meilleure utilisation de la matière ligneuse. Ainsi, alors que durant les années 1970 le bois rond constituait 85 % des approvisionnements de nos papeteries, celui-ci ne représente plus maintenant que 17 % de leur consommation.

Aujourd'hui, ce sont les copeaux, les sciures et les planures, – provenant de l'industrie du bois d'œuvre, – qui constituent les principales sources d'approvisionnement des papeteries québécoises (64 %), alors que cette matière ligneuse ne comptait que pour 15 % de leur consommation dans les années 1970. Par ailleurs, la pâte de bois représente 6 % de leur consommation et les fibres récupérées, – autrefois considérées comme de simples résidus, – comptent pour 13 %.

La modernisation des ateliers de mise en pâte et l'expansion de l'industrie du sciage, – cette dernière utilisant aujourd'hui plus de 75 % de toute la matière ligneuse récoltée au Québec, – expliquent dans une large mesure les changements qui sont survenus dans les modes d'approvisionnement des usines de pâtes et papiers. À cela s'ajoute aussi la volonté des Québécois d'harmoniser l'utilisation des produits forestiers avec l'environnement, un choix social qui exerce aussi une influence sur les approvisionnements des papeteries.



PARTICIPATION ACCRUE À LA GESTION FORESTIÈRE

Le Québec vient de mettre sur pied un nouvel outil de gestion forestière. Il s'agit du **Forum Forêt**, une tribune de consultation élargie présidée par le ministre des Ressources naturelles du Québec et regroupant des personnes ou des organismes concernés par l'avenir de la ressource forestière et par l'aménagement forestier durable.

Grâce à ce geste démocratique, les représentants de ces groupes pourront dorénavant s'exprimer sur la gestion forestière du Québec. Dans cette perspective, ils contribueront à influencer les grandes orientations prises par l'État québécois touchant le secteur forestier.



MRN

Les membres du **Forum Forêt** proviennent de divers milieux : gouvernement, industrie forestière, monde municipal, affaires autochtones, développement économique et social, recherche forestière, protection des ressources forestières et fauniques, production forestière privée, etc. Leur principale fonction est de conseiller le ministre et de lui faire des recommandations sur les grands dossiers de l'heure en matière de gestion forestière et d'aménagement forestier durable : révision du régime forestier québécois, réorganisation du secteur forestier, gestion intégrée des ressources du milieu forestier, etc.

INTERNET ET FORMATION FORESTIÈRE

Une entreprise de l'est de Québec, la corporation **NTIC-Forêt**, a récemment mis au point un dictacticiel permettant aux abonnés du réseau Internet de suivre des cours en foresterie. La formule rompt totalement avec la formation traditionnelle dispensée par un professeur dans une salle de cours. L'initiative, inédite dans les pays francophones, permet aux propriétaires de boisés, aux travailleurs forestiers et même aux étudiants de bénéficier du programme de formation en foresterie assisté par ordinateur intitulé *la foresterie, le développement durable et la certification environnementale*.

Élaboré de façon à répondre à des besoins pratiques et à solutionner des problèmes fréquemment rencontrés, ce programme, qui s'appuie sur les dernières technologies de l'informatique, a pour objectif de donner aux populations rurales du Québec une formation moderne. Il a également été conçu pour transférer rapidement aux travailleurs forestiers et aux propriétaires de boisés les connaissances qui correspondent aux enjeux des milieux forestiers du Québec. Parmi ceux-ci, mentionnons l'aménagement intégré des ressources, la certification environnementale, la modernisation des techniques de travail, etc.

Un des principaux avantages que présente ce nouveau programme réside en ce que chaque participant progresse à son propre rythme et selon un cheminement qu'il a lui-même choisi. Le participant peut aussi, par le biais du courrier électronique ou de la téléassistance, faire appel à un professeur.

INFORMATION

On peut consulter le site Internet de NTIC-Forêt à l'adresse électronique suivante :

<http://www.nticforet.qc.ca>.



ANTALYA : UNE HARMONIE

Le mode de gestion forestière du Québec s'harmonise parfaitement avec les différentes recommandations formulées par le dernier Congrès forestier mondial d'Antalya en Turquie.

Ainsi, les recommandations du congrès incitant les pays forestiers à « évaluer et à aménager leurs ressources forestières » trouvent leur écho dans le mode de gestion forestière du Québec en raison, notamment, de la qualité de nos inventaires écologiques et de notre système de protection contre le feu, les insectes et les maladies. De même, les recommandations sur le « maintien de la diversité biologique » démontrent que le Québec fait bonne figure sur le plan international, car l'État québécois possède déjà une stratégie de mise en œuvre dans ce domaine.



MIRN

Il en va de même avec le programme de connaissance et de protection des écosystèmes forestiers exceptionnels ainsi qu'avec les recommandations sur la « conservation des ressources forestières », où, à ce chapitre, les industriels québécois sont tenus de laisser intacte une partie du territoire forestier.

Enfin, le mode de gestion forestière du Québec s'harmonise avec les recommandations d'Antalya sur la « protection des écosystèmes fragiles » et celles du « développement forestier durable ». Sur ce point, les recommandations exhortant les pays forestiers à tout mettre en œuvre pour favoriser la « participation des autochtones et celles des communautés locales au développement forestier » s'inscrivent dans la démarche québécoise d'aménagement intégré des ressources du milieu forestier.

Au Québec, la démarche d'aménagement intégré des ressources du milieu forestier se caractérise principalement par des ententes que le gouvernement conclut périodiquement avec les communautés autochtones et qui ont pour but d'harmoniser les opérations forestières avec les activités traditionnelles de ces communautés : entente avec les Algonquins de Kitcisakik, entente avec le Conseil de la nation Anishnabe du Lac Simon, etc. Le projet-pilote du GEAIS, par lequel des intervenants forestiers de tous les horizons (industriels forestiers, trappeurs, chasseurs, campeurs communautés autochtones, etc.) se sont regroupés pour prendre part à la préparation des plans d'aménagement des entreprises forestières implantées dans la région de Chicoutimi, est un autre exemple québécois d'aménagement intégré des ressources du milieu forestier.

SYLVA II : POUR DES SIMULATIONS PLUS PRÉCISES

Afin de relever tous les défis que pose l'aménagement de ses forêts (développement durable, aménagement multiressource, protection de la biodiversité, développement de la sylviculture, etc.), le Québec améliore constamment ses modèles informatiques de gestion forestière.

Ainsi, au cours des 20 dernières années, des améliorations significatives ont été apportées aux modèles de simulation servant au calcul de la possibilité forestière à rendement soutenu, c'est-à-dire au calcul du volume de bois que les industriels forestiers sont autorisés à prélever à perpétuité sur un territoire donné sans en diminuer la productivité.

Par exemple, le logiciel **SYLVA II**, dernier-né des outils de simulation servant au calcul de la possibilité, permet aux industriels forestiers de décrire en détail l'évolution de la forêt. Les industriels peuvent donc planifier leurs opérations forestières et établir leurs priorités d'aménagement afin que le tout soit en accord avec les priorités de l'État québécois en matière de gestion forestière.

Au Québec, toutes les activités forestières que les industriels désirent réaliser sont décrites dans des plans d'aménagement qui doivent être approuvés par le gouvernement. Ces plans comprennent, outre les calculs de la possibilité forestière, une description détaillée de toutes les opérations à réaliser : les stratégies de production forestière, les stratégies d'aménagement, les mesures de protection des autres ressources forestières, l'identification des problématiques, etc. Grâce à **Sylva II**, ces plans permettent à l'État québécois de s'assurer que l'aménagement des forêts respecte les principes d'une saine gestion forestière.

Sylva II



RECHERCHES SUR LA FERTILITÉ DES SOLS

Depuis le milieu des années 1980, période au cours de laquelle plusieurs hectares de forêts situées au sud du Québec ont été affectés par des problèmes de dépérissement, le ministère des Ressources naturelles a entrepris des recherches sur la fertilité des sols forestiers. Ces recherches visent plus spécifiquement à établir dans quelle mesure la pollution atmosphérique, les stress environnementaux ou, encore, l'aménagement forestier contribuent ou non à modifier la fertilité des sols forestiers, l'un des fondements de l'aménagement durable.

Les recherches, qui consistent à vérifier l'équilibre des cycles biogéochimiques des éléments nutritifs des écosystèmes forestiers, se concentrent principalement dans trois bassins versants, tous représentatifs d'autant de domaines climatiques du Québec : l'érablière de la zone de la forêt feuillue, de même que la sapinière et la pessière noire de la zone de la forêt boréale.

Depuis 1988, les données recueillies dans le bassin versant du Lac Clair (entre Trois-Rivières et Québec) indiquent que les sols forestiers y subiraient une perte nette de fertilité et ce, malgré une diminution des apports atmosphériques en sulfates (SO_4^{-2}), substances génératrices d'acidité. Cette constatation expliquerait en partie la vulnérabilité de la forêt du bassin versant du Lac Clair (domaine de l'érablière) aux stress environnementaux.

Puisque la qualité de la fertilité des sols est intimement liée à celle de l'aménagement forestier durable, le suivi des recherches dans ces trois bassins versants permettra au ministère des Ressources naturelles de préciser, à moyen terme, quels sont les effets réels de l'aménagement forestier et des divers polluants sur la santé des forêts québécoises et sur leur productivité.



*Équipements
scientifiques dans
le bassin versant
du Lac Clair.*



LOGICIEL POUR ÉCOLOGIE AVANCÉE

Quels sont les matériaux de construction qui ont le moins d'effets néfastes sur l'environnement ? Le bois, l'acier, le béton, le gypse ? Forintek Canada Corporation, un centre de recherche sur les produits du bois situé à Québec, a mis au point un moyen très efficace pour résoudre cette question épineuse.

Le centre a conçu un logiciel qui permet, par exemple, aux architectes, aux ingénieurs ou aux spécialistes du domaine de la construction d'évaluer l'effet de chacun des matériaux sur l'environnement. Commercialisé sous le nom d'ATHENA^{MD}, le logiciel permet notamment de calculer le coût « environnemental » de la production des matériaux, de leur transport, de leur utilisation ainsi que de leur élimination. Le logiciel a déjà été utilisé dans le cadre d'un projet de construction d'un immeuble commercial.

Par ailleurs, une étude¹ réalisée en mai dernier par un sous-comité de travail de l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO), démontre que les produits forestiers sont considérés plus écologiques que certains produits de substitution concurrents, notamment le plastique, l'aluminium, l'acier et le béton. En effet, bien que l'on estime que l'industrie forestière est une grande utilisatrice de la ressource forestière comme telle, ses produits détiennent plusieurs avantages écologiques par rapport aux produits concurrents, mentionne-t-on.

Parmi les points « positifs » que récoltent les produits forestiers, le recyclage et la récupération occupent une place importante dans l'esprit des consommateurs, mentionne l'étude. Dans cette optique, les produits forestiers sont perçus comme provenant d'une matière première renouvelable. De plus, ils sont eux-mêmes recyclables et l'énergie nécessaire à leur fabrication peut en partie être récupérée, écrit-on.

¹ Facteurs de substitution des produits forestiers et des produits du papier

FORÊTS est publié trimestriellement par le gouvernement du Québec en français, en anglais et en allemand.

RÉDACTION

Ministère des Ressources naturelles
5700, 4^e Avenue Ouest
Charlesbourg (Québec)
G1H 6R1
Canada
Téléphone : (418) 627-8609
Télécopieur : (418) 643-0720

Internet : <http://www.mrn.gouv.qc.ca>

Coordination : Réal Fortier

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 1206-6710
RN98-3071

